

## **Projet de loi Blanquer : c'est toujours non !**

Jeudi 13 juin se réunit la commission mixte paritaire, devant trouver un accord sur le projet de loi Blanquer pour l'école.

Les nombreuses et massives mobilisations enseignantes depuis la mi-mars, soutenues par les parents d'élèves et les élus, ont permis la suppression dans la version du Sénat de l'article créant les établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLESF).

Le SNUipp-FSU demande à la commission mixte paritaire de ne pas réintroduire cet article et de revenir sur les nombreux amendements sénatoriaux de nature à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école.

Il en va ainsi de l'article 1 renforcé qui limite encore davantage la liberté d'expression, mais aussi de l'interdiction faite aux mamans voilées d'accompagner les sorties scolaires au motif que « *le temps scolaire doit demeurer un espace où aucun signe religieux ostentatoire ne doit être exposé aux élèves* » ou encore la porte ouverte aux remplacements assurés par des étudiantes et étudiants sans formation, avant d'avoir eu le concours. Enfin, l'article 6 Ter place les enseignants et les enseignantes sous l'autorité de la directrice ou du directeur qui les évaluerait.

Les enseignantes et enseignants des écoles s'opposent également à l'ensemble de la politique éducative conduite actuellement, notamment les injonctions pédagogiques et le déni de professionnalité que traduisent les évaluations ou tout récemment la circulaire de rentrée publiée le 29 mai dernier.

La gestion calamiteuse des personnels incarnée par les dysfonctionnements du mouvement (affectations pour septembre) inquiète et met en péril une préparation sereine de la rentrée.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU alerte sur le décalage entre les décisions ministérielles et la réalité du terrain. On ne peut pas penser l'école sans celles et ceux qui la vivent et la font. Les personnels des écoles se sont mobilisés, se mobilisent et se mobiliseront encore pour réclamer un autre projet pour le service public d'éducation afin de s'attaquer aux inégalités scolaires et démocratiser ainsi la réussite de tous les élèves.

*Paris le 13 juin 2019*